

**Produit:** **VOLTALEF® HUILES S**

Page: 1 / 7

Numéro de FDS: 000820-001 (Version 2.0 )

Date 06.04.2011 (Annule et remplace : 20.11.2009)

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE**

Fiche de Données de Sécurité générique

**Nom de la substance:** VOLTALEF® HUILES S

Numéro d'Enregistrement REACH: Selon l'article 2(9) du règlement REACH, la substance n'est pas soumise à enregistrement.

**Grades :** 1S, 3 S, 10 S**Utilisation de la substance/du mélange :** Huiles et lubrifiants., Fluides hydrauliques**Identification de la société/entreprise:**

Fournisseur	Arkema France FLUORES 420 rue d'Estienne d'Orves 92705 Colombes Cedex, France Téléphone : +33 (0)1 49 00 80 80 Télécopie : +33 (0)1 49 00 83 96 <a href="http://www.arkema.com">http://www.arkema.com</a> pars-drp-fds@arkema.com
Adresse e-mail	

**Numéro d'appel d'urgence****+33 1 49 00 77 77**  
**- ORFILA : 01 45 42 59 59****2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification (Règlement (CE) No 1272/2008):**

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse au sens du Règlement (CE) No 1272/2008.

**Classification (Directive 67/548/CEE):**

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse au sens de la Directive 67/548/CEE.

**Éléments d'étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008):**

Cette substance ne nécessite pas d'étiquetage.

**Autres dangers:****Effets possibles sur la santé:**

Irritation: Les produits de décomposition thermique, à haute température, pourraient être irritants pour la peau  
Les produits de décomposition thermique, à haute température, pourraient être irritants pour les yeux  
Inhalation: Inhalation des vapeurs par décomposition thermique du produit : Sévèrement irritant pour les voies respiratoires  
Risque d'œdème pulmonaire

**Dangers physico-chimiques:**

Décomposition thermique en produits toxiques et corrosifs  
Produits de décomposition : voir chapitre 10

**Divers:**

Résultats des évaluations PBT et VPVB : Selon l'article 2(9) du règlement REACH, la substance n'est pas soumise à enregistrement. Par conséquent, cette information n'est pas requise.

### 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique de la substance<sup>1</sup>: VOLTALEF® HUILES S

Nom Chimique <sup>1</sup>	No.-CE	No.-CAS	Concentration	Classification Directive 67/548/CEE	Classification Règlement (CE) No 1272/2008
Ethene, chlorotrifluoro-, homopolymer	–	9002-83-9	100 %	–	

<sup>1</sup>: Voir chapitre 14 pour le nom approprié de l'expédition

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Description des premiers soins nécessaires, Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés:

##### **Inhalation:**

Inhalation des vapeurs par décomposition thermique du produit : Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Hospitaliser d'urgence. Effets retardés possibles. Mettre sous surveillance médicale même en l'absence de troubles initiaux.

##### **Contact avec la peau:**

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

##### **Contact avec les yeux:**

Lavage immédiat, abondant et prolongé à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un ophtalmologiste.

##### **Ingestion:**

En cas de troubles : Consulter un médecin.

##### **Protection pour les secouristes:**

Produits de décomposition thermique: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés: dioxyde de carbone, Poudre sèche, Eau pulvérisée, mousse résistant aux alcools

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Décomposition thermique en produits fluorés et chlorés, toxiques et corrosifs ;, Fluorure d'hydrogène, chlorure d'hydrogène

#### Conseils aux pompiers:

##### **Méthodes particulières d'intervention:**

Prévoir un système d'évacuation rapide des conteneurs. En cas d'incendie à proximité, éloigner les conteneurs exposés au feu.

##### **Actions spéciales pour la protection des pompiers:**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et l'inhalation des vapeurs.

#### Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans l'environnement. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Endiguer avec du sable ou de la terre (ne pas utiliser de produits combustibles).

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

##### **Récupération:**

Enlever avec un absorbant inerte. Sable Terre de diatomées. Rincer à l'eau. Récupérer l'eau usée pour traitement ultérieur.

##### **Élimination:**

Recycler si possible. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

#### Mesures techniques/Précautions:

Consignes de stockage et de manipulation applicables aux produits: Liquides, visqueux  
Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière peut se former. Prévoir douches, fontaines oculaires.

#### Précautions pour la manipulation sans danger:

Manipuler loin de toutes flammes.

#### Mesures d'hygiène:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et l'inhalation des vapeurs. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Prévoir une cuvette de rétention.

#### Matériel d'emballage:

Recommandé: Bidons en aluminium vernis intérieurement

Utilisation(s) particulière(s) (Utilisation finale): Aucun(e).

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### PARAMETRES DE CONTROLE:

#### Produits de décomposition:

##### Chlorure d'hydrogène

Source	Date	Type de valeur	Valeur (ppm)	Valeur (mg/m3)	Remarques
INRS (FR)	01 2008	VLE	5	7,6	Valeur réglementaire contraignante
EU ELV	12 2009	TWA	5	8	Valeur indicative
ACGIH (US)	2007	Ceiling	2	-	-

##### fluorure d'hydrogene

Source	Date	Type de valeur	Valeur (ppm)	Valeur (mg/m3)	Remarques
INRS (FR)	01 2008	VME	1,8	1,5	Valeur réglementaire contraignante
INRS (FR)	01 2008	VLE	3	2,5	Valeur réglementaire contraignante
EU ELV	12 2009	STEL	3	2,5	Valeur indicative
EU ELV	12 2009	TLV	1,8	1,5	Valeur indicative
ACGIH (US)	2008	TWA	0,5	-	exprimé en F
ACGIH (US)	2008	Ceiling	2	-	exprimé en F
ACGIH (US)	2008	-	-	-	Ce produit peut pénétrer dans le corps par la peau.

#### Dose dérivée sans effet (DNEL):

Selon l'article 2(9) du règlement REACH, la substance n'est pas soumise à enregistrement. Par conséquent, cette information n'est pas requise.

#### Concentration prévisible sans effet (PNEC):

Selon l'article 2(9) du règlement REACH, la substance n'est pas soumise à enregistrement. Par conséquent, cette information n'est pas requise.

### CONTROLES DE L'EXPOSITION:

#### Mesures générales de protection:

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une aspiration suffisante dans les ateliers

#### Équipement de protection individuelle:

Protection respiratoire: En cas de fumées dangereuses, porter un appareil de protection respiratoire autonome.  
Protection des mains: Gants en caoutchouc  
Protection des yeux/du visage: Lunettes de sécurité  
Protection de la peau et du corps: Vêtement de protection., Bottes antidérapantes.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:**

Voir chapitre 6

---

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Aspect:**

**État physique (20°C):** liquide  
**Couleur:** incolore  
**Odeur:** aucun(e)  
**Seuil olfactif:** Pas de données disponibles.  
**pH:** Pas de données disponibles.  
**Point/intervalle de fusion :** Suivant les grades < -55 °C  
-45 °C  
0 °C  
**Point/intervalle d'ébullition :** Suivant les grades > 141 °C  
> 256 °C  
> 323 °C  
**Point d'éclair:** N'a pas de point d'éclair dans les conditions de l'essai.  
**Taux d'évaporation:** Pas de données disponibles.

**Inflammabilité (solide, gaz):**

**Inflammabilité:** non applicable  
**Pression de vapeur:** Suivant les grades  
10 hPa , à 25 °C  
0,03 hPa  
< 0,001 hPa

**Masse volumique de la vapeur:** Pas de données disponibles.  
**Masse volumique:** 1.860 - 1.930 kg/m<sup>3</sup> , à 20 °C  
**Hydrosolubilité:** insoluble à 20 °C  
**Coefficient de partage: n-octanol/eau:** log Kow : = 1,65 (calculé(e))  
**Température d'auto-inflammabilité:** Pas de données disponibles.  
**Température de décomposition:** > 300 °C  
**Viscosité, dynamique:** Suivant les grades  
9,3 mPa.s  
115 mPa.s  
1.550 mPa.s

**Propriétés explosives:**

**Explosibilité:** Non pertinent (compte tenu de sa structure)  
**Propriétés comburantes:** Non pertinent (compte tenu de sa structure)

**Autres données:**

**Solubilité dans d'autres solvants:** Soluble dans: Hydrocarbures , Solvants chlorés , Alcools , Cétones , Esters

---

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité & Stabilité chimique:**

Produit stable dans les conditions normales de stockage et de manipulation.

**Conditions à éviter:**

Températures élevées. Chaleur, flammes et étincelles.

**Décomposition thermique:**

Température de décomposition: > 300 °C

**Produits de décomposition dangereux:**

Décomposition thermique en produits fluorés et chlorés, toxiques et corrosifs :, Fluorure d'hydrogène, chlorure d'hydrogène

---

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Informations toxicologiques:**

**Toxicité aiguë:**

**Inhalation:**

l'inhalation des fumées de décomposition par chauffage au dessus de 350 °C pourrait occasionner un état pseudo-grippal avec fièvre, douleurs musculaires (fièvre des polymères)  
Inhalation des vapeurs par décomposition thermique du produit.: HF / HCl

**Ingestion:**

**Peu nocif par ingestion**

- Chez l'animal:

DL50/rat: > 5.000 mg/kg

**Effets locaux ( Corrosion / Irritation / Lésions oculaires graves ):**

**Contact avec la peau:**

Les produits de décomposition thermique, à haute température, pourraient être irritants pour la peau, HF / HCl  
Corrosif pour la peau

- Chez l'animal:

Non irritant pour la peau (lapin)

**Contact avec les yeux:**

Les produits de décomposition thermique, à haute température, pourraient être irritants pour les yeux

- Chez l'animal:

Non irritant pour les yeux. (lapin)

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

**Inhalation:**

Pas de données disponibles.

**Contact avec la peau:**

Pas de données disponibles.

**Effets CMR :**

**Mutagénicité:**

Pas de données disponibles.

**Cancérogénicité:**

Pas de données disponibles.

**Toxicité pour la reproduction:**

Pas de données disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles :**

**Exposition unique :**

**Inhalation:**

Les produits de décomposition thermique, à haute température, pourraient être irritants pour les voies respiratoires , HF / HCl  
Sévèrement irritant pour les voies respiratoires , Risque d'oedème pulmonaire

**Exposition répétée:**

Pas de données disponibles.

**Danger par aspiration:**

Pas de données disponibles.

---

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Toxicité aiguë**

**Invertébrés aquatiques:**

Pas de données disponibles.

**Micro-organismes:**

Pas de données disponibles.

**Persistance et dégradabilité :**

**Biodégradation (Dans l'eau):**

**Polymère inerte Pas de données propres, mais par analogie, le produit peut être considéré comme : Non facilement biodégradable.**

**Potentiel de bioaccumulation :**

**Bioaccumulation:**

**Pratiquement non bioaccumulable**

Coefficient de partage: n-octanol/eau: log Kow : = 1,65 (Méthode: calculé(e))

**Mobilité dans le sol - Répartition entre les compartiments environnementaux:**

**Absorption / désorption:**  
Faible adsorption

**Résultats des évaluations PBT et VPVB :**

Selon l'article 2(9) du règlement REACH, la substance n'est pas soumise à enregistrement. Par conséquent, cette information n'est pas requise.

---

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Traitement des déchets:**

**Élimination du produit:** Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

---

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

---

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Fiches de données de sécurité: conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**REGLEMENTATION FRANCAISE:**

Substances dangereuses	Arrêté du 20.04.1994 modifié en dernier lieu par l'arrêté du 7 décembre 2009.
Maladies à caractère professionnel	Code de la Sécurité sociale : articles L461-6 et D.461-1
Surveillance médicale spéciale	Arrêté du 11.7.77 et circulaire n° 10 du 29.4.80 (liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale)
Sécurité au travail	Code du travail art. R 4222-1 à 4222-26. Captation des vapeurs, aérosols et particules solides à la source d'émission. Assainissement
Installations classées	Loi n° 76-663 du 19.7.76 et circulaire du 17-7-78
Déchets	Loi n°75-633 du 15.7.75 - Instruction technique du 22.1.80 sur les déchets industriels- Arrêté du 02.02.1998, modifié par l'arrêté du 29.05.2000 et par l'arrêté du 03.08.2001, relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau, ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation

**Évaluation de la sécurité chimique:**

Selon l'article 2(9) du règlement REACH, la substance n'est pas soumise à enregistrement. Par conséquent, cette information n'est pas requise.

**INVENTAIRES:**

EINECS: Conforme  
TSCA: Conforme  
AICS: Conforme  
DSL: Tous les composants de ce produit sont sur la liste Canadienne DSL.  
ENCS (JP): Conforme  
KECI (KR): Conforme  
PICCS (PH): Conforme  
IECSC (CN): Conforme

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Mise à jour:**

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour:	Type:
2 Classification et étiquetage, Effets possibles sur la santé	Ajouts, modifications
5 Moyens d'extinction appropriés	Ajouts
6 Méthodes de nettoyage	modifications
8 Dose dérivée sans effet (DNEL), Concentration prévisible sans effet (PNEC), Protection respiratoire, Protection des mains, Protection de la peau et du corps	Ajouts, modifications
9 Inflammabilité (solide, gaz), Propriétés explosives, Propriétés comburantes	Ajouts
10 Conditions à éviter	Ajouts
12 Biodégradation, Bioaccumulation, Absorption / désorption, Évaluation PBT	Ajouts, modifications
15 Évaluation de la sécurité chimique	Ajouts

**Thésaurus:**

NOAEL : Dose sans effet toxique observable (NOAEL)  
LOAEL : Dose/concentration la plus faible pour laquelle un effet indésirable est encore observé (LOAEL)  
bw : Poids du corps  
food : dans la nourriture  
dw : Poids sec  
vPvB : Très persistant et très bioaccumulable  
PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique

Ce document s'applique au produit EN L'ETAT, conforme aux spécifications fournies par ARKEMA. En cas de combinaisons ou de mélanges, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître. Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur nos dernières connaissances relatives au produit concerné, à la date d'édition. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité. L'énumération des textes législatifs, réglementaires et administratifs ne peut être considérée comme exhaustive. Il appartient au destinataire du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels concernant l'utilisation, la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable. L'utilisateur du produit doit également porter à la connaissance des personnes qui peuvent entrer en contact avec le produit (emploi, stockage, nettoyage des conteneurs, interventions diverses) toutes les informations nécessaires à la sécurité du travail, à la protection de la santé et de l'environnement, en leur transmettant cette fiche de données de sécurité.

**NB: Dans ce document le séparateur numérique des milliers est le "." (point), le séparateur décimal est la "," (virgule).**